

COMMUNE DE SIBIRIL – CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU JEUDI 5 FEVRIER 2015 – 19H00 - salle de la mairie
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

**1- INTERCOMMUNALITE – Syndicat Départemental d’Energie et d’Equipement du Finistère (SDEF) –
groupement d’achat d’énergie –**

Dans le cadre de l’ouverture des marchés de l’énergie au 01/01/2016, ayant pour conséquence la disparition programmée de certains tarifs réglementés de vente d’électricité , le Conseil Municipal, à l’unanimité,

- considérant qu’il est dans l’intérêt de la commune d’adhérer à un groupement de commandes pour l’achat d’énergies pour ses besoins propres,
- considérant l’expertise technique, juridique et financière du SDEF lui permettant d’assurer le rôle de coordonnateur du groupement,
- considérant que le SDEF assurera à ce titre l’organisation de l’ensemble des opérations de consultation conformément au Code des Marchés Publics,
- autorise l’adhésion de la commune de Sibiril au groupement de commandes proposé par le SDEF,
- autorise le Maire à signer l’avenant relatif à cette adhésion, et ses éventuels avenants,
- autorise le Maire à prendre toute mesure d’exécution de la présente délibération.

**2- AFFAIRES SCOLAIRES – TRANSPORT SCOLAIRE – organisation du transport des élèves des écoles de
Sibiril – délégation de compétence du Département à la commune – propositions de convention –**

Dans le cadre d’un maintien du service de transport scolaire pour les écoles, le Conseil Municipal, à l’unanimité,

- émet un avis favorable au renouvellement de la convention de délégation proposée par le Conseil Général du Finistère et fait le choix d’une délégation partielle
- autorise le Maire à signer la convention ainsi que tout document s’y rapportant,
- rappelle qu’il a donné délégation au Maire pour la préparation, la passation, l’exécution et le règlement des marchés en application de l’article L2122-22 du Code des Marchés Publics.

**3- AFFAIRES SOCIALES – PROJET DE CREATION D’UN ACCUEIL DE LOISIR SANS HEBERGEMENT (ALSH) –
présentation et contacts en cours-**

Le Conseil Municipal est informé des démarches engagées pour décider de la mise en place d’un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Le Conseil Municipal se fixe un axe de travail et une méthodologie.

AFFICHÉ LE 06/02/2015 – *le compte-rendu intégral des décisions du Conseil Municipal est affiché sur le panneau d’affichage intérieur de la mairie*

certifié conforme, Sibiril le 06/02/2015
Jacques EDERN
Maire,